



MAC SDC – Référent AAT / EVRP

Objectifs

Maintenir et actualiser les compétences acquises en intégrant les évaluations méthodologiques et réglementaires à ses pratiques professionnelles. Analyser ses pratiques et établir son plan d'action à 2 ans.

Programme - Contenu - Modalités d'évaluations

- Retour d'expérience
- Evolution des textes réglementaires
- Veille technique et méthodologique
- Elaboration d'un plan d'action individuel

L'évaluation se fera sur la base d'une évaluation continue **et** des échanges avec l'élaboration d'un plan d'action individuel ; A l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation et un certificat revalidant les acquis par la structure dispensatrice de la formation.

Méthodes pédagogiques

L'acquisition des compétences méthodologiques décrites dans le référentiel nécessite le partage et le retour d'expériences collectifs.

Participations active des stagiaires, travaux de groupe et sous-groupes.

Exposés didactiques / Mises en situation / Échanges

Public – Prérequis

Être titulaire du certificat référent AAT / EVRP.

Durée – Dates

1 jour (7 heures) en présentiel

Nous consulter pour les dates de formation

Nos formations sont conçues et animées par des formateurs certifiés par le réseau Assurance Maladie risques professionnels / INRS.

L'effectif du stage est de
1 stagiaire minimum et 10
stagiaires maximum.